

Les classes populaires et l'enjeu écologique

Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses

Jean-Baptiste Comby¹ et Hadrien Malier²

L'article décrit les versants matériels et symboliques des rapports à la question environnementale des membres des classes populaires. Un principe de réalisme les porte à réinscrire cet enjeu dans les contraintes matérielles de leur existence et à l'appréhender à partir d'un goût pour le concret, le raisonnable et la respectabilité. Cependant, ce rapport réaliste, mis au jour par deux enquêtes (l'une ethnographique, l'autre par entretiens), s'actualise différemment selon les fractions de classe. Nos données révèlent des conflits internes aux fractions précarisées et des dynamiques divergentes d'ascension sociale au sein des fractions stabilisées.

Mots-clés : Classes populaires – Fractions de classe – Enjeu écologique – Styles de vie – Rapports à la question environnementale – Réalisme populaire

The Working Class and the Ecological Issue. Realist Relationships Shaped by Status Dynamics

The paper describes the symbolic and material aspects of working-class relationships to the environmental question. A principle of realism prompts its members to reintegrate this issue in their material living conditions and to relate to it through a preference for what is concrete, reasonableness and for acceptability. However, as evidenced by two empirical studies, an ethnographic one and another drawing on interviews, this realist relationship takes different forms depending on class fractions. Our data reveals internal conflicts among the more vulnerable fractions of the working-class and diverging upward dynamics among the stabilized ones.

Keywords: Working Class – Class fractions – Environmental issues – Lifestyle – Relationships to the ecological issue – Realism

Depuis une dizaine d'années, un ensemble de travaux montre que la condition environnementale des classes populaires présente, relativement à celle des classes moyennes et supérieures, trois caractéristiques :

– une plus grande exposition aux nuisances (Emelianoff, 2008 ; Deldrève, 2015) ;

1. Université Paris 2, CARISM et CENS, jbay20@gmail.com

2. EHESS (Iris), ATER à l'Université Paris 1, hadrien.malier@gmail.com

- une plus faible contribution aux pollutions (Chancel, 2017 ; Ivanova et Wood, 2020) ;
- une plus grande distance aux récits écologiques dominants (Comby et Grossetête, 2012).

Paradoxalement, les classes populaires glanent donc moins de profits symboliques de la valorisation publique de l'enjeu environnemental que les catégories sociales privilégiées, alors même qu'elles contribuent moins aux pollutions et en souffrent plus (Comby, 2015, chapitre 5). Cette double peine écologique est encore accentuée lorsque les politiques environnementales leur demandent des efforts plus importants (Deldrève et Candau, 2014), par exemple en faisant peser sur elles une pression à l'écologisation du mode de vie plus forte que sur le reste de la population (Malier, 2019).

Cependant, ces analyses entre classes sociales, utiles pour rendre compte des rapports de domination en jeu sur le terrain écologique, gagnent désormais à intégrer les dynamiques entre fractions de classe et à s'enrichir par une description sociologique fine du rapport qu'entretiennent les classes populaires avec l'enjeu environnemental³. Celle-ci ne peut en effet se réduire ni à la constatation d'une distance avec l'écologie institutionnelle ou militante (écueil légitimiste), ni à la célébration d'une « écologie populaire » non intentionnelle dans laquelle ses membres ne se reconnaîtraient pas eux et elles-mêmes (écueil nominaliste). Afin d'éviter ce double écueil, nous faisons le choix d'étudier comment les individus conçoivent et associent l'enjeu écologique (*i.e.* les questions soulevées par les problèmes environnementaux) à leur vie, sans circonscrire *a priori* ce que ce dernier recouvre. Plutôt que d'évaluer des « attitudes » à travers le prisme des critères écologistes, nous cherchons à documenter la structuration des pratiques et des regards populaires sur les questions environnementales.

Si les travaux récents ont montré comment, sur cet enjeu, les membres des classes populaires étaient victimes, encadré-es, culpabilisé-es ou mis-es à l'écart, nos matériaux permettent cette fois de décrire des composantes positives et actives du lien qu'ils et elles entretiennent à ces questions. Celles-ci leur offrent en effet une occasion de réaffirmer leur sens du réalisme, un trait du rapport populaire aux idéologies politiques déjà repéré par Hoggart (1970, p. 149-166). Caractérisé par un désintérêt pour les idées abstraites, ce réalisme populaire pousse à considérer qu'« il faut faire de son mieux, mais ne pas oublier le “monde des réalités”, celui du travail et des dettes » (Hoggart, 1970, p. 166). Ici, il porte les individus à

3. Nous parlons indistinctement de question ou enjeu, écologique ou environnemental.

Plutôt que d'évaluer des « attitudes » à travers le prisme des critères écologistes, nous cherchons à documenter la structuration des pratiques et des regards populaires sur les questions environnementales.

reconnaître l'enjeu écologique mais en le réinscrivant dans la réalité des contraintes matérielles de leur existence. Se donne alors à voir un rapport réaliste à la question environnementale, fondé sur un goût pour le concret, le raisonnable, la respectabilité et un certain refus de l'idéalisme. Ces principes d'appréhension diffèrent de ceux des groupes plus favorisés qui valorisent des lectures décontextualisées (Comby, 2015 ; Carfagna *et al.*, 2014 ; Malier, 2021) ; ils sont donc propres aux classes populaires tout en étant diversement partagés en leur sein.

Un second apport de l'article consiste ainsi à discuter des frontières internes aux mondes populaires révélées par ces positionnements contrastés sur la question écologique. Dans le sillon des développements récents de la sociologie des classes populaires en France (*Sociologie*, 2019 ; *Sociétés contemporaines*, 2019 ; Collectif Rosa Bonheur, 2019 ; Coquard, 2019 ; Faure et Thin, 2019 ; Duvoux et Lomba 2019), nos données confirment d'abord les distanciations verticales au principe d'une « banalisation » de la « conscience sociale triangulaire » repérée par Schwartz (Collovald et Schwartz, 2006) : tou·tes nos enquê·te·es se définissent par différenciation avec un « eux » d'en haut, les gros pollueurs, et un « eux » d'en bas, celles et ceux qui ne respectent rien. Mais nos matériaux éclairent ensuite, au niveau des régions médianes et supérieures des classes populaires, des distanciations horizontales moins décrites par la littérature (Siblot *et al.*, 2015). Celles-ci correspondent à une concurrence pour la définition des styles de vie légitimes. Plus marquée auprès de ces enquê·te·es généralement engagé·es dans des petites mobilités ascendantes, cette compétition statutaire se dispute entre deux pôles, l'un culturel misant sur les composantes éthiques de la légitimité et l'autre économique investissant plutôt les dimensions consuméristes de la réussite.

Ce faisant, ce texte offre l'occasion de préciser ce qui constitue les rapports à l'enjeu écologique. Comme pour les schèmes de perception d'autres problèmes publics (Gaxie, 2002 ; Comby, 2011), ils articulent des dimensions symboliques et des aspects matériels. Les premières correspondent à des conceptions des problèmes environnementaux (Qu'est-ce qui pose problème ? Qui est responsable ? Quelles solutions sont possibles ?), qui résultent principalement de socialisations diverses au gré desquelles se forgent les goûts, les principes de classement et les sens moraux (préférences, adhésions à des idées, intensités des marques d'intérêt, évaluations du monde, des autres et de soi). Socialement variables, elles sont prises dans les « luttes définitionnelles » pour les cadrages légitimes des dégradations environnementales (Henry et Gilbert, 2012), comme le souligne la notion de rapport à « l'enjeu » (préférée à celles, moins

détaillées, d'écologisme, d'environnementalisme ou de rapports à l'écologie). Les seconds renvoient aux conditions matérielles d'existence (dont les expositions aux pollutions et les expériences du milieu de vie), génératrices cette fois d'un sens pratique qui, sur le terrain environnemental, se lit principalement à travers les habitudes de consommation, le volume supposé des pollutions engendrées par les modes de vie et les modalités d'écologisation de ces derniers.

Pour saisir ce rapport à double versant, nos deux enquêtes constatent qu'il est heuristique de commencer par interroger les enquêtés sur leurs pratiques (cf. encadré). Cela permet de laisser émerger les dimensions de leur vie qu'ils et elles considèrent comme concernées par les questions environnementales. Or, il apparaît que c'est en s'exprimant sur leurs comportements en matière de logement, de transport, d'alimentation, de loisirs ou de consommation et sur leurs éventuels volonté, refus ou indifférence à faire le lien avec l'enjeu environnemental, que les personnes rencontrées livrent le plus spontanément leur conception de ce qui pose écologiquement problème. Se donne alors à voir l'enchevêtrement des dimensions matérielles et symboliques constitutives de leur rapport à l'enjeu écologique, au-delà de l'écologisation des pratiques.

Cette dernière est emblématique de la moralisation des conduites individuelles sommées de prendre en charge des problèmes collectifs (Comby et Grossetête, 2012). Promue par des politiques publiques dépolitisantes, mais aussi par de nombreux écologistes, elle est véhiculée par des productions culturelles ou journalistiques, des campagnes de communication ainsi que par divers dispositifs (étiquetage des performances énergétiques, incitations fiscales, programmes de sensibilisation). Cette écologisation des pratiques constitue ainsi un cadrage durablement dominant de la question environnementale dans les débats publics depuis le milieu des années 2000 (Comby, 2015). Elle fait donc sens pour les enquêtés (qu'ils et elles y adhèrent ou non), ce qui limite les effets d'imposition de problématique par rapport à des questions plus scolastiques à propos de « l'environnement » ou plus politiques à propos des « écologistes ». La forte valorisation de ce verdissement des comportements agit de surcroît sur cette dimension importante des rapports de classe qu'est la hiérarchisation des styles de vie. Il tient cependant une place ambiguë dans la façon dont les membres des classes populaires appréhendent l'enjeu écologique. Pour la plupart d'entre elles et eux, l'attention portée au « monde des réalités » et aux conditions matérielles d'existence les amène à mettre à distance la tendance à inférer une signification environnementale à ses agissements. Mais, pour celles et ceux plus fortement dotés en capitaux culturels, l'écologisation des pratiques devient au contraire une composante essentielle de

l'exigence à « faire de son mieux » et permet de transfigurer la présentation d'un style de vie économiquement contraint. Analyser comment les classes populaires négocient cette redéfinition verdoyante des manières légitimes d'organiser sa vie s'avère alors être un angle d'observation fécond pour saisir la recomposition des frontières en leur sein. Nos enquêtes mettent ainsi au jour le rôle des dynamiques statutaires (quêtes de reconnaissance, manières de se placer socialement) dans la structuration des rapports à l'enjeu écologique.

Deux enquêtes, un même objet

Les données mobilisées proviennent de deux enquêtes distinctes : une première menée par entretiens approfondis en population générale ; une seconde fondée sur l'observation ethnographique de programmes d'accompagnement à l'adoption « d'écogestes » portés par des bailleurs sociaux en résidence d'habitat social.

L'enquête par entretiens a été réalisée de manière à objectiver des distanciations voire des distinctions, ou inversement des réductions des écarts entre différentes fractions de classe. 84 entretiens ont été réalisés dont 40 au sein des classes populaires (étendues aux petites classes moyennes). Ils ont été réalisés par quatre chercheurs⁴ entre 2012 et 2016 dans le cadre du projet de recherche « Les ressorts sociaux de la conversion écologique » financé par l'Agence nationale de la recherche et coordonné par Philippe Coulangeon. Les enquêté-es ont été sollicité-es pour discuter de leur mode de vie ainsi que de questions de société. Le fait que l'entretien ait progressé vers les thématiques environnementales n'était pas mentionné au départ, afin de laisser aux un-es et aux autres la possibilité de les évoquer spontanément.

La seconde enquête s'appuie sur l'observation des réactions d'habitant-es de deux résidences HLM de région parisienne à des programmes de moralisation écologique (Malier, 2019), ainsi que sur des entretiens permettant de réinscrire ces réactions dans les trajectoires sociales, styles de vie et visions des problèmes environnementaux des personnes rencontrées. Dans la première résidence (Les Oliviers), les descriptions s'appuient sur une enquête de 9 mois (2014-2015) sur une mission d'accompagnement confiée à des volontaires en service civique. La seconde (Les Phares), classée quartier prioritaire, connaît une situation sociale plus précaire et souffre d'une réputation plus dégradée que la première. Mené par une association de médiation sociale, le programme de sensibilisation y était plus court (avril-mai 2017), mais plusieurs retours jusqu'au printemps 2020 pour réaliser des entretiens ont permis d'ancrer l'enquête dans le temps long.

Les variables de genre, d'âge, de génération, d'appartenance ethno-raciale ou d'inscriptions spatiales sont soigneusement prises en compte dans l'interprétation des entretiens. Elles sont croisées, à chaque fois que cela est empiriquement significatif, avec les trajectoires et positions dans l'espace social, sur lesquelles l'analyse se

4. Trois contractuel·les : Matthieu Grossetête, Bastien Amiel et Madlyne Samak, ainsi qu'un des deux auteurs de ce texte chargé de coordonner ce volet qualitatif de l'enquête.

concentre prioritairement. Trois groupes, correspondant à trois découpages pertinents de l'espace des classes populaires (Lenoir, 2004), peuvent être mis en relation sur le terrain écologique. Le premier correspond à sa fraction précarisée (faible volume de capitaux) ; il comprend la majorité des enquêtés de l'observation ethnographique et 11 de l'enquête en population générale. Le second se compose essentiellement de 20 personnes enquêtées par entretiens qui, relativement aux autres enquêtés, se situent dans la fraction culturelle des régions stabilisées des classes populaires (stabilité assurée par un certain volume de ressources culturelles malgré des capitaux économiques restreints). Le troisième réunit principalement 9 personnes enquêtées par entretiens qui se situent dans la fraction économique de ces régions stabilisées (stabilité assurée par un certain volume de ressources économiques malgré des capitaux culturels restreints).

Le texte explore tout d'abord les traits du rapport à l'enjeu environnemental dont la comparaison avec les propos recueillis lors de l'enquête en population générale auprès de 44 membres des classes privilégiées signale qu'ils sont propres aux milieux populaires. Cette première partie rend particulièrement compte de l'enchevêtrement des dimensions symboliques et matérielles d'un rapport populaire forgé à travers le prisme d'un réalisme tant pratique (inertie du mode de vie) que moral (conscience de sa faible responsabilité). Ces traits communs ne parviennent toutefois pas à faire converger les différentes fractions des classes dominées. La seconde partie éclaire alors le poids des dynamiques statutaires, en montrant comment les rapports différenciés à l'enjeu environnemental y accentuent des conflits et des concurrences. Pour le dire autrement, sans pour autant disparaître, les univers de sens historiquement caractéristiques de la vie des mondes populaires semblent avoir perdu de leur force intégratrice et être moins en mesure de résister aux logiques centrifuges qui, on le sait, travaillent depuis près de 40 ans le bas de l'échelle sociale (Caveng *et al.*, 2018).

■ La réaffirmation du réalisme populaire sur l'enjeu écologique

La cohérence du rapport à l'enjeu environnemental des membres des classes populaires réside dans une conscience de la petitesse de leur statut social. Celle-ci constitue, pour Olivier Schwartz, l'un des principaux marqueurs de la condition populaire, avec l'étroitesse des ressources économiques et l'éloignement par rapport au capital culturel. À la différence de ces deux derniers aspects, qui ici se

révèlent assez discriminants, cette petitesse sociale traverse, sur le terrain environnemental, tout l'espace des classes populaires. Elle génère des appréhensions réalistes de la question environnementale, lesquelles sont toutefois plus prononcées au sein des fractions précarisées.

Face à un quotidien déjà exigeant, l'inertie assumée du mode de vie

Traduire dans ses agissements routiniers une préoccupation environnementale ne suscite pas le rejet des classes populaires. Mais cette révision du quotidien se heurte d'abord au sentiment, déjà relevé par Hoggart (1970, p. 137), que « ce mode de vie ne changera pas, ou même qu'il n'a pas à changer ». Cela ne signifie pas que les membres des classes populaires sont moins à même de réaménager régulièrement leurs routines, mais qu'ils et elles assument bien plus que les enquêté·es mieux doté·es la difficulté de changer les habitudes et la rareté des occasions de repenser le mode de vie. Julien ⁵, ouvrier âgé de 30 ans, père de deux enfants et en couple avec une personne touchant le RSA, ne rejette pas les préceptes écologiques conventionnels ; mais il reconnaît que s'y conformer ne va pas de soi et demande un travail sur ses routines. À propos du tri des déchets, il explique ainsi :

- C'est devenu une habitude alors je continue à le faire.
- *Ça vous a coûté au début ?*
- Ça ne m'a pas coûté mais c'était dur de le faire, ce n'était pas une habitude, on ne pensait pas à le faire. Un carton, on le jetait avec le reste parce que c'était dans le geste.

Toujours à propos du tri, Éric, peintre en bâtiment et également confronté à des fins de mois difficiles, revient sur son changement de comportement, à la suite de la mise en place par sa commune d'un contrôle des ordures ménagères. Il reconnaît qu'« avant je faisais pas trop gaffe. Je mettais pareil, les verres dans le même sac ». Mais avec le risque d'amende : « Je m'habitue, ça me force à m'habituer, à faire attention un peu plus. Déjà parce que tu peux prendre une prune, ça faut le savoir [...] T'es obligé en quelque sorte, c'est une obligation. Après, tu le fais, tu prends l'habitude ».

Ces propos rappellent que, comme l'ont établi les analyses sociologiques des consommations et usages qui meublent un style de vie, la règle n'est pas le changement des comportements mais la stabilisation de routines par définition peu questionnées (Herpin, 2008 ;

5. Les prénoms des enquêté·es ont tous été modifiés afin d'assurer leur anonymisation.

Cottureau et Marzok, 2012 ; Barrey *et al.*, 2016). Pour le dire autrement, si l'on peut observer divers petits ajustements dans les pratiques quotidiennes, les propos recueillis font surtout valoir l'inertie de la structure générale des modes de vie. Tout comme les actes publics étudiés par Mariot, les gestes du quotidien (se déplacer, se laver, jeter ses déchets, consommer, cuisiner ou nettoyer), « précisément parce que leur sens est préétabli et dépersonnalisé, ne nécessitent pas que les acteurs aient à légitimer leurs actualisations » (Mariot, 2012, p. 379). C'est tout le sens du constat de Julien lorsqu'à la fin de la discussion il déclare, presque étonné, que :

Cet entretien m'a fait réfléchir sur des choses pour lesquelles je ne réfléchis jamais, c'est-à-dire mon impact sur l'environnement. Des choses qu'on ne fait pas tous les jours. Je trie mes déchets mais je ne réfléchis pas quand je prends la voiture. Il faut faire attention donc c'est des coûts, du temps, parce que déjà que la vie est bien prise par les enfants, la recherche d'emploi, le travail à la maison. Puis, on le fait machinalement, on le fait puis on ne fait pas gaffe. On ne réfléchit pas à tout ça.

Cette tendance à souligner l'irréalisme de la révision réflexive des pratiques quotidiennes est ainsi fréquemment rapportée au caractère laborieux du style de vie, qui tient tant à l'usure physique et mentale liée à la sphère professionnelle qu'aux efforts dont est constitué le quotidien domestique. Par exemple, Maurice (professeur de génie mécanique en lycée professionnel, habitant des Phares, *cf. infra*) éclate de rire quand on lui suggère de raccourcir sa douche : « Mais on a déjà travaillé toute la journée, c'est notre détente ! Peu importe que je prenne un bain ou une douche plus longue de deux minutes ». Liliane, aide-soignante à la retraite, n'entend, quant à elle, pas céder aux incitations à réduire sa consommation de viande : « Ah ça, non ! Je refuse. Ça, c'est mon plaisir. Moi j'aime la viande, je ne vais pas me priver. Je me prive déjà d'autres choses – d'assez de choses ! – alors pas ça ».

Appréhendée à travers le prisme d'un réalisme pratique, l'écologisation du mode de vie apparaît alors comme une charge supplémentaire que l'on ne souhaite pas ajouter à un quotidien déjà exigeant.

Appréhendée à travers le prisme d'un réalisme pratique, l'écologisation du mode de vie apparaît alors comme une charge supplémentaire que l'on ne souhaite pas ajouter à un quotidien déjà exigeant. Les enquêté-es (très majoritairement des femmes) ayant accepté de suivre les programmes de sensibilisation en HLM pointent ainsi les coûts invisibles des pratiques prescrites : les prises coupe-veille, qu'il faut allumer et éteindre à longueur de journée, sont décrites comme « épuisantes » ; les mousseurs de robinet causent des fuites ; le sac économiseur d'eau fait déborder des chasses d'eau, etc. « Je n'ai eu que des ennuis depuis que vous êtes venus » s'exclame ainsi une retraitée de la résidence des Oliviers quand les volontaires en service civique reviennent la voir après lui avoir prodigué leurs conseils.

La question du tri des déchets ménagers permet de saisir la portée de ces résistances à la réforme écologique de soi. Considérée comme une pratique élémentaire par les programmes de sensibilisation, elle est régulièrement mise à distance par les femmes actives accompagnées, qui assument leur peu d'empressement à l'adopter en soulignant qu'elles n'ont « pas le temps ». Il est bien établi, notamment grâce aux travaux de Cécile Brousse (2015) à partir des enquêtes *Emploi du temps de l'INSEE* que les femmes ouvrières et employées ont non seulement des horaires de travail plus contraints, mais voient aussi leur semaine alourdie par des tâches ménagères significativement plus chronophages que pour le reste de la population. On sait en outre que l'intensification du travail domestique liée à l'adoption de pratiques écologiques est inégalement répartie au sein des couples et renforce la charge domestique des femmes, comme cela a été montré à propos des couches lavables (Lalanne et Lapeyre, 2009). L'insistance sur l'inertie du style de vie peut alors se lire comme une volonté de sauvegarder des marges d'autonomie dans un emploi du temps fortement contraint et, au-delà, de défendre le caractère de « monde privé » (Schwartz, 1990) de l'espace domestique, où l'on se protège des contraintes extérieures. Cela rejoint des observations de Pierre Gilbert, selon lesquelles les pratiques domestiques des classes populaires « résistent davantage à l'influence de la culture dominante que d'autres dimensions constitutives du style de vie » (Gilbert, 2016, p. 108).

Un goût du raisonnable

Outre la faible élasticité du mode de vie, les enquêté-es pointent également les coûts matériels des dispositifs supposés écologiser leur quotidien. Déjà objectivé (Comby, 2015, chapitre 5), le poids des contraintes budgétaires se lit ici à travers la disposition à livrer des fourchettes de prix précises ou à faire part de tactiques pour réduire les dépenses. Régine, issue d'un milieu ouvrier et devenue secrétaire, mère d'une fille de 22 ans et veuve, raconte ainsi que : « Tout ce qui est lave-vaisselle c'est toujours en heures creuses la nuit. Et le lave-linge c'est pareil, j'essaie toujours de le faire, pas la nuit parce que je n'aime pas laisser tourner une lessive la nuit mais à partir de 12 h 30, 13 heures ». Ses équipements électroménagers sont d'ailleurs classés A, ce qu'elle justifie non pas en avançant l'argument écologique mais :

- [...] parce que ça coûte moins cher en électricité. Je dépense moins.
[Quant aux produits bio, elle n'en mange]
- Pas trop
- Pourquoi ?

- Bien souvent c'est une question de prix.
- *Vous en pensez quoi de ces produits bio ?*
- Ça me donne parfois envie effectivement de les essayer. Des fois, on en achète un par hasard pour essayer. En fait, je ne vois pas trop la différence, à part le prix, c'est surtout ça.

Les matériaux mobilisés ici confirment donc que les enquêté-es défavorisé-es mobilisent prioritairement des critères économiques pour évaluer la question du verdissement des modes de vie.

Cependant, le rapport réaliste à la question écologique ne se définit pas seulement par la négative face aux coûts temporels et matériels de l'écologisation des pratiques ; nos données donnent également accès à des aspects de la vie des classes populaires à partir desquels ce rapport se constitue positivement. Bien que fortement guidés par les exigences liées à la gestion d'un stock de ressources contraint, ces styles de vie ne sont pas moins structurés par des principes moraux que ceux qui se présentent comme écologiques. Ainsi, Maurice, professeur de génie mécanique en lycée professionnel, immigré ivoirien arrivé en France à l'âge de 22 ans, explique-t-il renoncer à remplacer sa voiture, polluante et fréquemment défaillante, pour des motifs certes économiques mais également moraux. Il invoque les divers crédits qu'il doit déjà rembourser, mais aussi le souhait de ne pas « aller dans le m'as-tu-vu » et l'impératif de satisfaire aux besoins familiaux avec « les dépenses alimentaires, les études des enfants et toutes les autres dépenses qui sont plus importantes ». Si ces valeurs incorporées de longue date aux styles de vie populaires – telles que la préférence accordée au fait de « ne pas manquer », à la praticité, à l'utilité ou à un certain confort qui ne se confond pas avec le superflu (Schwartz, 1990 ; Skeggs, 2015) – peuvent donc rendre indésirables certaines formes d'écologisation, elles attestent aussi un principe d'efficacité dans la dépense qui, dans certains milieux sociaux plus favorisés, peut bénéficier d'une légitimité nouvelle en étant associé à la préoccupation écologiste pour la préservation des ressources naturelles.

On retrouve ce goût du raisonnable dans les critiques récurrentes des dépenses infructueuses (la mauvaise affaire et les colporteurs sont craints) et de la négligence (les gaspillages sont traqués et perçus comme infamants, les voisin-es qui ne contrôlent pas leurs dépenses, « ceux qui s'en foutent », sont dénigré-es : cf. *infra*). Face aux injonctions à l'écologisation, les habitant-es des résidences HLM répondent régulièrement qu'ils et elles sont très attentifs et attentives à leurs consommations et n'ont « pas attendu » le programme de sensibilisation pour savoir récupérer l'eau en plaçant un verre sous le robinet quand ils et elles se brossent les dents, éteindre la lumière dans les

pièces vides ou récupérer des « fruits talés ». Ces pratiques de gestion d'un volume limité de ressources ne sont également pas sans lien avec les goûts fréquemment exprimés pour l'autoproduction (jardinage, bricolage, tricot et couture, conserves...), la récupération, le recyclage, la réparation, ou pour l'occasion et la seconde main. Dans les territoires ruraux, ces activités sont une composante du capital d'autochtonie qui favorise l'entraide, le prêt de matériel, les dépannages et autres coups de main destinés à réduire les dépenses⁶. Dans les territoires urbains, elles participent d'un travail de subsistance pour les plus précarisé-es et structurent des réseaux de sociabilité sécurisants (Collectif Rosa Bonheur, 2019). Pourtant, alors que la description de ce mode de vie faiblement polluant pourrait se prêter à une valorisation écologique, les propos des membres des classes populaires précarisées se tiennent à distance de ce type de gratification qui supposerait de faire passer pour des choix ces pratiques prisées et appréciées mais dont l'adoption répond, « en réalité » et à leurs yeux, davantage à des contraintes qu'à un souci écologique. En outre, nos enquêté-es se méfient du processus de verdissement du quotidien, car y adhérer pourrait leur faire perdre la face en reconnaissant que leur mode de vie est déraisonnable ou inefficace, alors même qu'elles et ils le présentent souvent comme « déjà économe ».

Nos enquêté-es se méfient du processus de verdissement du quotidien, car y adhérer pourrait leur faire perdre la face en reconnaissant que leur mode de vie est déraisonnable ou inefficace, alors même qu'elles et ils le présentent souvent comme « déjà économe ».

Ces « conduites ascétiques et tactiques » (Schwartz, 1990) ne reçoivent pas non plus de reconnaissance de la part des programmes de responsabilisation environnementale. De même qu'elles correspondent rarement aux catégories administratives et savantes de « gestion des comptes » (Perrin-Heredia, 2014) ou de « maîtrise des consommations d'énergie » (Cacciari, 2017), elles sont rarement qualifiées d'écologiques et peuvent même entrer en concurrence, voire en contradiction, avec la rationalité « éco-responsable » promue. Par exemple, un certain nombre d'enquêté-es n'apposent pas sur leurs boîtes aux lettres les autocollants « Stop pub » distribués par les programmes, afin de ne pas être privé-es des catalogues de promotion qu'ils et elles utilisent pour gérer leur budget. C'est d'ailleurs là un exemple d'appréciation réaliste de l'écologisation des comportements à travers le prisme d'une « "esthétique" pragmatique et fonctionnaliste, refusant la gratuité et la futilité des exercices formels » (Bourdieu, 1979, p. 438). Ce désajustement entre les canons de l'esthétique et de la pratique populaires et ceux, plutôt institutionnels ou militants, fondés sur l'ascèse et l'ostentation de la motivation écologiste, se retrouve dans le cas des familles qui déclarent se laver quotidiennement à la bassine ou au gant, mais s'accorder parfois le

6. Comme le montre Fanny Hugues dans une thèse en cours intitulée « Vivre de peu en zone rurale : récupérer, réparer, auto-produire » et réalisée à l'EHESS sous la direction de Geneviève Pruvost et Claude Rosental.

plaisir d'un bain. En proscrivant activement ce dernier, perçu comme un confort dispensable, et en enjoignant ces familles (souvent composées de personnes immigrées ou retraitées) à réviser leurs pratiques, les programmes d'accompagnement mésestiment le rôle de ce plaisir occasionnel, qui peut justement être ce qui rend acceptable l'adoption de pratiques très économes en eau le reste du temps.

L'étroitesse des ressources économiques favorise ainsi des comportements faiblement consommateurs en ressources naturelles. Cependant, elle freine parallèlement l'intégration de la morale écologique aux principes organisateurs du mode de vie en faisant primer des considérations liées aux conditions matérielles d'existence sur la stylisation écologiste du quotidien. Ces difficultés pratiques sont redoublées par une distance symbolique avec la *doxa* selon laquelle les comportements individuels seraient une solution aux problèmes environnementaux. Est ainsi analysé ci-après un sens moral marqué par une certaine modestie, caractéristique du versant symbolique du rapport réaliste à l'enjeu écologique et ajusté à son versant matériel décrit précédemment.

Modestie du « nous » face à un « eux » pollueurs

La plus faible propension à déclarer une attitude écologique parmi les classes populaires, attestée par les enquêtes par questionnaires (Ginsburger, 2020), ne doit pas être confondue avec un rejet de l'enjeu écologique. Dans nos deux enquêtes, nous n'avons d'ailleurs pas rencontré de personnes parfaitement indifférentes. Toutes avaient des choses à dire et, si indifférence il y a au sein des fractions précaires, elle porte davantage sur les profits symboliques liés à l'écologisation du mode de vie que sur le thème environnemental lui-même.

Relancé sur la question de savoir si les conseils prodigués peuvent aider les locataires à protéger la planète, Maurice répond que « Ce n'est pas là que ça se joue ». Même s'il considère le changement climatique comme quelque chose de réel et problématique (« On n'est pas Trump, nous ! »), il conclut : « Ce n'est pas la douche du petit Monsieur qui détruit la nature ». Dans un entretien réalisé postérieurement, il précise sa conception des problèmes environnementaux :

Franchement, c'est pas mon truc. Ça, je ne vais pas vous mentir. C'est vrai qu'à la télé on voit que les glaciers fondent, l'été dernier il est monté jusqu'à 40 degrés. Franchement, je sais [il insiste] qu'il y a un danger [...] Mais qu'est-ce que je fais ? Si les grosses entreprises se chargent de travailler sans tenir compte du citoyen lambda et que cela a des répercussions sur la planète, après qu'on ne nous demande pas à nous de faire des sacrifices. C'est dans ce sens-là que je dis que je me sens un peu... pas concerné quoi [...] Je n'ai rien à voir avec

« Ce n'est pas la
douche du petit
Monsieur qui
détruit la nature ».

ceux qui font la guerre dans les pays du monde, qui font des essais nucléaires, qui détruisent les forêts et tondent le bois comme au Congo [...] Est-ce que si je trie mes objets, est-ce que si je me lave avec beaucoup plus d'eau, ça va agir ? Moi, c'est ce lien que je n'arrive pas trop à comprendre.

Maurice peut ainsi être préoccupé par les dégradations environnementales sans que la question écologique ne tienne une place importante dans son quotidien. Et s'il se sent peu concerné, ce n'est ni par méconnaissance des enjeux (il confie avec tristesse avoir des ami-es dont les villages ont disparu à cause de la montée des eaux dans son pays natal), ni par manque de sens moral (fidèle pentecôtiste, la religion tient une place capitale dans sa vie et façonne largement ses positions politiques), mais plutôt par une sorte de réalisme qui le conduit à douter de la responsabilité des petit-es consommateurs-rices et à pointer plutôt celle des dirigeant-es politiques ou économiques.

De même qu'Hoggart soulignait qu'au sein des classes populaires anglaises, « On ne leur demande pas de prendre le monde à bras-le-corps et de le transformer, telle semble être l'opinion générale » (Hoggart, 1970, p. 137)⁷, Maurice manifeste ici non pas une forme d'égoïsme mais une modestie ajustée à sa position sociale. Fils de cultivateurs-rices « pauvres et illettrés », faisant aujourd'hui partie des professions intermédiaires, propriétaire d'un pavillon dans une commune rurale à la frontière de l'Île-de-France et titulaire d'un BTS puis d'une licence de génie mécanique, Maurice se rapproche des classes moyennes par bien des aspects. Cependant, plusieurs dimensions de son existence le maintiennent dans l'univers des classes populaires : la distance entre le pavillon acheté à crédit et Paris, où travaille son épouse, aide-soignante ayant elle aussi immigré de Côte d'Ivoire, s'est révélée ingérable au quotidien et les a contraint-es à revenir vivre dans une cité HLM plus proche de la capitale. Les charges, traites et impôts liés à la détention du pavillon ne sont pas entièrement couverts par sa location et, couplés à des crédits à la consommation contractés ces dernières années, ils pèsent sur le budget du ménage. S'il définit sa position sociale comme « assez correcte », Maurice estime qu'il aurait pu « aller beaucoup plus loin encore » s'il avait reçu de l'aide, et il espère que ses quatre enfants poursuivront sa trajectoire ascendante (l'aîné a récemment été embauché comme technicien dans un garage automobile, les trois plus jeunes sont encore étudiant-es). Celle-ci a d'ailleurs pu

7. Il notait également que : « Ils sont assiégés par une foule d'abstractions : on leur demande de se "dévouer au bien public", "d'être de bons citoyens", "de concevoir que tous doivent être au service de la collectivité". Si ces appels ne trouvent généralement pas écho et ne représentent que des formules creuses, c'est que les membres des classes populaires ne pensent pas que de telles injonctions s'adressent vraiment à eux ». Nos données rejoignent en cela l'étude des engagements associatifs en milieux populaires effectuée par Misset et Siblot (2019, p. 79), dont les enquêtés se montrent critiques à l'égard des associations qui prétendent « refaire le monde ».

La conscience de la modestie du statut social favorise la modestie dans l'évaluation des effets de l'action individuelle.

participer à lui donner « un sens vertical (hiérarchique) de l'orientation dans le monde social et culturel » (Lahire, 2006, p. 422) et c'est sans doute ainsi que l'on peut comprendre sa formule à propos du faible impact environnemental de la « douche du "petit" monsieur » : la conscience de la modestie du statut social favorise la modestie dans l'évaluation des effets de l'action individuelle. Par contraste, elle souligne aussi la part d'*hubris* qu'il y a à considérer que de ses gestes quotidiens dépend la trajectoire du système Terre, forme de démesure optimiste en miroir de l'*hubris* nourrie cette fois par le discours sur l'anthropocène qui élève l'agir humain au rang de force tellurique destructrice (Bonneuil et Fressoz, 2013, p. 104).

Tou·tes nos enquêt·es n'expriment pas cette distance avec l'individualisation des responsabilités environnementales sur un mode aussi affirmatif. Les locataires de résidences HLM l'ont souvent manifestée sous la forme d'une absence d'adhésion et d'un évitement des programmes de sensibilisation aux « éco-gestes ». Qu'elles et ils se soient plaint·es des mauvaises pratiques du bailleur social, qui « devrait commencer par donner l'exemple au lieu de laisser la lumière allumée toute la nuit dans les halls », des grandes entreprises, de l'État ou de leurs voisin·es, dont les « incivilités » sont souvent pointées (*cf. infra*), nombre d'enquêt·es se sont montr·es sceptiques face à l'idée que ce serait à elles et eux, individuellement, de faire leur possible pour l'écologie. De manière similaire, l'enquête par entretiens en population générale fait ressortir que, si les classes privilégiées se montrent promptes à verdir leurs modes de vie pour préserver leur valeur symbolique (Comby, 2015), dans les régions moins favorisées de l'espace social s'observe plutôt un sentiment d'impuissance teinté de fatalisme (résultat également repéré aux États-Unis par Kennedy et Givens, 2019). Il n'y a d'ailleurs rien de surprenant à ce que la multiplication d'expériences d'infériorisation dans les interactions au travail et dans la vie quotidienne (Rénahy et Sorignet, 2021), mais aussi face à l'école (Palheta, 2012), à la police (Fassin, 2011) ou aux bailleurs sociaux (François, 2014) n'incline pas à se sentir personnellement investi·e d'une mission de sauver la planète. Mais ce désengagement, on le voit dans les propos de Maurice, ne prend pas nécessairement une tournure misérabiliste. À cette auto-désresponsabilisation répond une responsabilisation des « grands pays » (la Chine, l'Inde ou les États-Unis sont souvent mentionnés), des « grandes industries », des « gros pollueurs ». Ces entités dessinent un « eux » d'en haut qui, bien qu'assez désincarné et présenté comme hors de portée, fournit un contrepoint à partir duquel peut exister un « nous » caractérisé par la petitesse du statut social, mais aussi des responsabilités dans les grands problèmes du monde.

■ Conflits moraux et concurrences statutaires

Lorsqu'ils et elles abordent la question environnementale, les membres des classes dominées réaffirment donc un réalisme qui s'appuie sur des traits anciens de la vie des milieux défavorisés. Ils et elles partagent en particulier une conscience de leur modestie sociale qui leur permet de ne pas se sentir les premiers et premières responsables de l'avenir de la planète. Ce sens moral est congruent avec le sens pratique qui les conduit à assumer sans détour l'inertie de leur quotidien ou à privilégier les pratiques économes. Mais quand bien même cette identité sobre et réaliste se construit en opposition à l'irresponsabilité des puissants, sa force intégratrice se révèle plus faible que les dynamiques centrifuges qui, toujours sur le terrain environnemental, s'exercent en parallèle. Il apparaît alors que les enjeux statutaires travaillent significativement les rapports à la question écologique. Si des conflits se déploient de manière spécifique au sein des fractions précaires, nos matériaux révèlent surtout un accroissement des distances du côté des fractions stabilisées. S'y expriment ainsi une concurrence pour les modalités légitimes d'ascension sociale dont un levier peut paradoxalement être de faire valoir ou non une « bonne volonté environnementale ». Le paradoxe n'est toutefois qu'apparent dans la mesure où ces rapports contrastés à l'écologisation du mode de vie restent fortement marqués par le réalisme populaire précédemment décrit. Celui-ci tend alors moins à disparaître qu'à être exprimé dans d'autres langages.

Quand bien même une identité sobre et réaliste se construit en opposition à l'irresponsabilité des puissants, sa force intégratrice se révèle plus faible que les dynamiques centrifuges qui, toujours sur le terrain environnemental, s'exercent en parallèle.

Eux « qui s'en foutent »

Le rapport réaliste des classes populaires à l'enjeu écologique, qui les porte à l'appréhender à partir d'expériences concrètes et ancrées, se manifeste notamment par une attention particulière aux pollutions locales et visibles. Alors que les lectures de l'écologie les plus répandues au sein des classes privilégiées situent « l'environnement » à une échelle globale (changement climatique, épuisement des ressources, effondrement, etc.) déliée de l'expérience vécue du monde (Macnaghten, 2003), les membres des classes populaires s'appuient d'abord sur le registre de la proximité pour concevoir les dégradations environnementales et le souci qu'il convient d'y apporter. Interrogé sur ce qu'il pense du programme de sensibilisation, Mohamed, étudiant dans une école de management de province, fils d'un ouvrier qualifié et d'une mère au foyer, s'étonne que la résidence où vivent ses parents soit ciblée :

L'environnement ? Franchement ici, toutes les mamans elles font un geste pour la planète. Faut pas croire, elles nous cassent la tête avec les déchets. Dès qu'il

Les membres des classes populaires s'appuient d'abord sur le registre de la proximité pour concevoir les dégradations environnementales et le souci qu'il convient d'y apporter.

y a un truc sale dehors, dès qu'un petit il jette sa boîte de gâteaux par terre, je te promets, il se mange une rafale par une maman ou par un voisin pour qu'il ramasse sa merde et qu'il la jette à la poubelle.

La préoccupation pour l'environnement se lit et s'opère en grande partie à travers un travail de régulation morale (éducation des enfants, surveillance des comportements déviants, réparation des dégradations observées) qui vise non pas à célébrer les comportements exemplaires (comme le font les récits écologiques dominants), mais à réprouver ceux jugés intolérables. Principalement assuré par des femmes, il participe de cette posture de « réforme de l'intérieur » des classes populaires que Arborio et Lechien (2019, p. 106) ont repérée sur les rapports à la santé. Est alors mobilisé un schème à nouveau caractéristique des classes populaires : celui d'une respectabilité supposant de respecter l'entourage. Par exemple, Corinne (62 ans, assistante maternelle, locataire aux Oliviers, qui a suivi l'accompagnement aux « éco-gestes ») raconte s'être retrouvée à devoir nettoyer une flaque d'urine de chien dans son ascenseur :

Ça, ce sont les jeunes générations. Nous, mon mari et moi, on a le respect des autres, quand on va quelque part on respecte le lieu, moi je ramasse toujours quelque chose quand je le vois qui traîne, une canette ou autre chose [...] Je ne dirais pas que je suis écolo, mais je fais ce que je peux.

L'importance accordée à la bonne tenue des lieux de vie répond à « une aspiration à être jugé(e) digne de respect, tant dans les jugements qui ont cours sur les marchés locaux que par le regard classant de celles et ceux qui disposent de ressources symboliques et culturelles plus élevées. Le respect est, en ce sens, une exigence fondatrice des groupes rarement respectés » (Pouly, 2015, p. 361). Destiné à neutraliser des logiques d'infériorisation, ce schème de la respectabilité pourrait donc nourrir des conflits envers un « eux » du haut qui serait non plus hors de portée mais spatialement proche et irrespectueux : des entreprises polluant les cours d'eau, des zones industrielles rendant l'air irrespirable, des pouvoirs publics et responsables de la planification urbaine renforçant les inégalités face aux nuisances et aux aménités environnementales. Seulement, les organisations de « justice environnementale » susceptibles, comme en Inde ou en Amérique du Nord et en Amérique du Sud (Martinez-Allier, 2014 ; Deldrève, 2015), de politiser les enjeux liés à la qualité environnementale des lieux de vie des groupes dominés restent, en France métropolitaine, peu nombreuses⁸. La faiblesse d'une telle tradition militante n'aide donc pas à réinscrire l'exposition aux pollutions dans le cadre d'une dénonciation plus large des processus de

8. Pour un exemple, voir le « Front de mère » créé par Fatima Ouassak en 2016.

domination sociale et raciale. À l'inverse, nos enquêté-es imputent généralement les griefs à un « eux » d'en bas (composé de membres du voisinage) avec une charge émotionnelle plus palpable que lorsqu'ils et elles dénoncent les pollueurs d'en haut à propos d'atteintes à l'environnement lointaines et diffuses (déforestation, émission de CO₂, etc.). Ces proches sont régulièrement accusé-es d'encombrer les espaces communs de leurs détritiques, de piétiner les jardinières ou de ne pas nettoyer les déjections canines : « Les gens s'en foutent, ils ne pensent qu'à eux. Nous, on ramasse toujours, mais les jeunes ils n'ont aucun respect. C'est une question d'éducation, cette génération, franchement... » (Christine, surveillante de collège retraitée, habitante des Oliviers).

« Les gens s'en foutent, ils ne pensent qu'à eux. Nous, on ramasse toujours, mais les jeunes ils n'ont aucun respect. »

La question des pollutions locales vient activer des dispositions morales dévalorisant le « laxisme » supposé de certain-es proches ; ce faisant elle accentue des clivages internes à ces fractions précaires. Deux lignes de conflit sont particulièrement récurrentes. La première est intergénérationnelle : comme l'attestent les trois précédents *verbatim*, « les jeunes » sont la principale cible des discours dénonçant le manque de respect du voisinage. La seconde est ethno-raciale. Braconnier et Dormagen l'avaient déjà observé au début des années 2000 (2007, p. 253), le thème des déchets cristallise l'hostilité d'une partie des retraité-es blanc-hes envers leurs voisin-es issu-es de l'immigration post-coloniale qui se sont installé-es plus récemment dans les résidences HLM. C'est ce qu'illustre le cas de Michèle, ancienne ouvrière promue télévendeuse, aujourd'hui retraitée, qui habite depuis près de 50 ans aux Phares. Très investie dans l'entretien du florissant jardin partagé situé au pied de son immeuble, elle ne se sent pas personnellement concernée par l'accompagnement aux « éco-gestes » (« Je sais déjà tout ce qu'il faut faire »)⁹ mais se réjouit que le bailleur social tente de responsabiliser les autres locataires, en particulier « ceux qui s'en foutent » : les « Africains » et les « Musulmans » comme elle le précise spontanément. Même si elle prend certaines précautions oratoires (« Je ne suis pas raciste hein ! »), ses propos laissent peu de doutes sur la coloration culturaliste et stigmatisante du regard racisant qu'elle porte sur certain-es de ses voisin-es :

- Moi je trouve qu'ils ne savent pas vivre comme nous.
- *Comment ça ?*
- Ils jettent leurs ordures par les fenêtres [...] parce qu'ils ont la flemme de descendre. C'est pas dans leur culture d'aller porter leur sac d'ordures. Et pareil, quand ils vont les porter, les sacs ils sont gigantesques, ils sont hauts comme ça, ils ne rentrent pas dans le truc [le conteneur] donc ils les laissent

9. Elle hésite à se dire « écolo », puis acquiesce : « Je trouve que je suis écolo, oui. Sans pousser, je rentre pas dans le style des végans » (prononcé [vegã], sans adopter la prononciation anglaise légitime).

[dans le passage]. Ou alors ils le gardent chez eux et ça amène des cafards. Et donc il y a des cafards, beaucoup de cafards...

L'enjeu environnemental fournit ainsi un terrain sur lequel il est possible d'exprimer son ressentiment envers une partie des voisin-es, mais aussi de manifester son « hypercivisme » pour se présenter comme faisant partie des « honnêtes gens ». Il peut être approprié comme un ensemble de normes à (faire) respecter, celles-ci étant devenues « un terrain d'affrontement entre diverses composantes de la population » (Braconnier et Dormagen, 2007, p. 245). Ces réaffirmations de la respectabilité ne sont toutefois pas tant motivées par la volonté de se grandir socialement, que par le souci de se démarquer de celles et ceux dont on ne cautionne pas le style de vie et auquel-les on ne souhaite pas être assimilé-e : les personnes jugées irrespectueuses, égoïstes, peu attentionnées, gaspilleuses et sales ; les mêmes qui, sur d'autres questions comme la santé ou le bénévolat, sont stigmatisées pour leurs abus et renvoyées au rang « d'assistées » ou « de cas sociaux » (Misset et Siblot, 2019 ; Arborio et Lechien, 2019). On retrouve là encore des constats proches de ceux d'Hoggart lorsqu'il signalait que : « En réalité, la propreté, l'épargne et l'amour-propre procèdent plus du désir de ne pas succomber aux pressions du milieu que du désir de s'élever et d'échapper à sa classe » (Hoggart, 1970, p. 123). Plus précisément, l'attention portée au milieu de vie, que l'on retrouve plus fréquemment et avec plus d'emphase chez les habitant-es de la résidence dont la réputation est particulièrement dégradée, participe aux efforts réalisés pour préserver la fierté du territoire et du groupe.

Au sein du pôle culturel stabilisé : un réalisme verdi

Ces conflits moraux autour de la propreté et du respect perdent de leur intensité au sein des fractions stabilisées. La critique des incivilités y reste présente mais elle structure moins les rapports à la question écologique. Ceux-ci sont davantage pris dans des jeux de (dé)placements sociaux qui répondent cette fois à des désirs d'ascension sociale. Les entretiens révèlent alors deux types de trajectoires qui correspondent à deux pôles, l'un culturel, l'autre économique, de ce sous-espace des classes populaires.

Au sein du premier, beaucoup d'enquêté-es donnent à voir le verdissement du quotidien en train de se faire. La description de leurs pratiques d'achat et de leurs activités quotidiennes leur offre l'occasion de montrer qu'ils et elles prêtent attention aux problèmes environnementaux. La contrainte budgétaire n'a pas disparu, mais elle est moins structurante et peut ainsi être réinterprétée à travers le prisme de la préoccupation écologique. Laurence, fille de parents ouvriers, assistante

La contrainte budgétaire n'a pas disparu, mais elle est moins structurante et peut ainsi être réinterprétée à travers le prisme de la préoccupation écologique.

sociale dans deux lycées de Pantin (93), divorcée et mère de deux enfants, explique par exemple que quand elle a dû renouveler son lave-vaisselle et son réfrigérateur : « J'ai fait très attention de prendre les moins énergivores ». Quand elle explique qu'elle « ne chauffe pas assez » car « ça coûte très cher », elle précise que si elle fait « très attention », ce n'est « pas uniquement pour le coût mais aussi pour l'impact écologique. Un peu les deux ». De même, à propos de l'alimentation, le couplage des ressorts économiques et écologiques de la pratique l'amène à hiérarchiser les produits en fonction de leur mode de production : « Il y a certains produits où je ne prends que du bio. Les œufs, le beurre, les farines. C'est plus cher mais les œufs c'est important. Il y a des trucs, le poulet, bio ou alors label correct. Je ne peux pas acheter tout bio, mais je fais attention ». Dans l'enquête en population générale, c'est dans cette région de l'espace social où le volume global des capitaux est modeste, mais où le capital culturel est à la fois plus important et plus structurant dans l'organisation des styles de vie que le capital économique, que l'évaluation des comportements à travers le double prisme de leurs coûts économiques *et* de leurs bénéfices écologiques est la plus fréquente et explicite.

On retrouve chez Boris cette manifestation d'un réalisme populaire teinté des principes moraux de l'écologisation des pratiques. Éducateur âgé de 34 ans, marié et père d'un enfant, il raconte longuement comment il a calculé la rentabilité des différents modes de chauffage avant d'en retenir un plus écologique. Pour avoir les moyens de prendre le train afin de visiter leur famille, lui et sa femme, qui travaille à trois quart-temps, essaient d'être « hyper prévoyants » et de prendre leurs billets « vraiment en avance » : « Si on n'était au courant des prix que la veille pour le lendemain, je pense qu'on prendrait pas le train, on prendrait la caisse ». Comme Laurence, qui précise qu'elle « compte beaucoup », le couple s'organise pour écologiser ses comportements en s'affranchissant des coûts matériels que cela induit : « On y arrive, sans sacrifice mais pas parce qu'on en a plein, mais parce qu'on essaie de faire avec ce qu'on a et du coup ça demande une gestion ». L'inclinaison à la discipline budgétaire, la mesure dans la consommation et les pratiques de débrouille ne sont ainsi pas absentes des régions stabilisées des classes populaires. Mais alors qu'elles sont centrales dans l'économie domestique des fractions précaires, elles constituent plutôt des « pratiques d'appoint » (Amossé et Cartier, 2019) pour des enquêtés comme Laurence et Boris qui, en les requalifiant plus souvent d'écologistes, les réinvestissent d'une signification moralement légitime¹⁰.

10. D'autres recherches font des observations semblables à propos d'autres enquêtés, par exemple : Régine Leblanc (Misset et Siblot, 2019, p. 83) ou Sacha (Malié et Nicolas, 2016, p. 41).

Ces deux enquêté-es connaissent une petite ascension sociale, travaillent pour la « main gauche » de l'État, se disent politiquement « très » à gauche et possèdent un capital culturel certes tout relatif mais contribuant largement à leur ouverture à des discours écologistes plus abstraits. La cause écologiste devient d'ailleurs un terrain d'actualisation et d'accumulation de ce capital culturel, à travers la consommation de biens symboliques traitant d'environnement. Sans nécessairement se dire militant-es, tou·tes deux expriment leur affinité avec les idées écologistes et font preuve d'une « bonne volonté environnementale » qui n'est pas sans rappeler la « bonne volonté sanitaire » également observée au sein de ces fractions populaires stables (Arborio et Lechien, 2019). Ces deux formes de bonne volonté se doivent de composer avec des contraintes (de temps ou d'argent), s'appuient sur un rapport « raisonnable » aux choses et engendrent des jugements péjoratifs à l'encontre des proches qui s'en détournent, illustrant une fois de plus l'entrelacement des dimensions matérielles et symboliques du rapport à l'enjeu écologique. Comme Laurence, ces enquêté-es expriment souvent une « conscience des choses » qui les pousse à se sentir concerné-es par les changements globaux : « On n'en a plus pour très longtemps de beaucoup de choses. Les énergies fossiles. Toutes les destructions de forêts. C'est alarmant ». Tandis qu'au sein des fractions précaires les regards sont polarisés sur « ceux qui s'en foutent », ces enquêté-es du pôle culturel se tournent davantage vers les normes des classes moyennes et supérieures, illustrant un désir de « réduction des écarts » avec les groupes plus élevés, désir caractéristique des membres des classes populaires en ascension et pouvant coexister avec des formes de distance « liées à la permanence des frontières qui continuent de les séparer » (Pasquali et Schwartz, 2016, p. 38).

Tandis qu'au sein des fractions précaires les regards sont polarisés sur « ceux qui s'en foutent », ces enquêté-es du pôle culturel se tournent davantage vers les normes des classes moyennes et supérieures.

L'investissement dans la réforme écologique du mode de vie peut ainsi être perçu comme une source de reconnaissance par les cercles de sociabilité auxquels l'enquêté-e souhaite s'intégrer, comme cela a également été observé à propos de l'alimentation bio (Lamine, 2008). Cette dimension intégratrice de l'ouverture au verdissement du quotidien se lit bien à travers les propos d'Agnès. À la différence de Laurence et Boris (qui comptent aussi de nombreux proches très investi-es dans la cause écologique), la structure de ses capitaux la dispose moins à valoriser cet enjeu. Dans son rapport à la question écologique, le poids des sociabilités et des exigences statutaires liées à son désir d'ascension sociale est donc singulièrement visible. Âgée de 63 ans, fille d'un militaire d'origine algérienne et d'une infirmière, elle est aide ménagère depuis qu'elle s'est séparée de son mari. Ensemble, ils ont eu un fils devenu commercial au Pays basque ainsi qu'une fille vivant en Floride et dont le conjoint travaille dans

l'immobilier. Agnès, qui vote à droite visiblement en réaction au gauchisme familial, habite une petite maison dans un village péri-urbain à proximité de Bordeaux. Elle se déplace tous les jours en voiture et n'imagine pas prendre les transports en commun, qu'elle trouve inconfortables et trop encombrés. Mais, en dehors de cet attachement à la voiture, elle manifeste une forte préoccupation pour l'écologie, qu'elle mentionne spontanément lorsque l'on évoque ses consommations énergétiques. Ce souci environnemental est, raconte Agnès, né à la suite d'échanges avec ses enfants et ses amies. Son fils, amateur de surf, l'a longtemps sensibilisée à la lutte contre la pollution. Elle explique également que les filles de sa fille lui font régulièrement des remontrances, par exemple quand elle fait trop couler l'eau. Elle a donc adopté, depuis quelques années, de nombreux « petits gestes » pour la planète (tri, vigilance à la destination des produits ou aux heures creuses, chasse aux gaspi). Pour autant, ces bonnes intentions écologiques ne doivent pas masquer les difficultés économiques auxquelles elle se heurte, accentuées à la suite d'une coûteuse opération cardiaque. Elle a ainsi dû contracter un crédit et revoir l'ensemble de ses dépenses avec son banquier.

La description de son mode de vie porte les traces de ces contraintes budgétaires. Ses conditions objectives de vie se trouvent donc en décalage avec celles des membres de sa famille ou de ses ami-es. Lorsqu'Agnès évoque ses discussions avec une amie juge, une autre styliste ou avec sa sœur institutrice et son mari médecin, tou-tes étant également adeptes de l'écologisation du quotidien, elle souligne en creux que l'ostentation de la motivation écologiste lui permet de présenter son mode de vie conformément aux standards de ces strates sociales davantage privilégiées. Le verdissement du mode de vie représente ainsi un levier rentable pour les personnes relativement peu dotées en ressources économiques mais engagées, de par leurs capitaux culturels ou leurs sociabilités, dans un rapprochement avec les classes moyennes et supérieures. Il peut constituer une modalité des attitudes visant à « consommer comme tout le monde » (Amossé et Cartier, 2019) et une forme prise par les redéfinitions du style de vie accompagnant les petites mobilités sociales (Pagis et Pasquali, 2016).

Au sein du pôle économique stabilisé : la primauté réaliste des aspirations matérielles

La « bonne volonté environnementale » caractéristique du pôle culturel génère également une critique de l'*ethos* consumériste. Laurence va par exemple « réparer un vêtement » pour ne pas « forcément acheter des choses très à la mode. Il n'y a pas besoin de

trente-six jeans. Pour moi, les enfants sont peut-être un peu trop gâtés ». Au sein du pôle économique des fractions populaires stabilisées, la consommation est à l'inverse valorisée et l'écologisation des pratiques explicitement mise à distance. La frontière est donc franche avec les enquêtés du pôle culturel, mais également avec celles et ceux du pôle économique des classes supérieures dont la comparaison indique que, mieux pourvu-es en capitaux économiques, ils et elles accèdent plus facilement aux biens écologiques prestigieux, tels que les voitures hybrides, et mieux pourvu-es en capitaux culturels, ils et elles soignent davantage la présentation éthique de leur mode de vie. Pour le dire autrement, les prises de position désinvesties à l'égard de l'enjeu écologique apparaissent bien souvent comme le résultat d'un volume restreint de capitaux culturels conjugué à des contraintes économiques qui commencent à se desserrer.

Cette structure spécifique de capitaux caractérise par exemple Olivia qui est imprimeuse, Claude qui est esthéticienne, Jean-Luc qui est coiffeur à la retraite ou Lucie qui est responsable de rayon dans un supermarché. Tou-tes se situent à la lisière des classes populaires et intermédiaires ; tou-tes affirment ouvertement et à diverses reprises privilégier le confort, l'esthétique, la praticité, la fiabilité ou l'intérêt économique sur les critères écologiques. Âgée de 56 ans, fille d'une mère au foyer et d'un père employé aux services techniques de la ville, titulaire du BEPC et remariée à un infographiste, Olivia souligne que « chez nous on est très dirigé par le sens de l'esthétique » et que lors de la rénovation de sa maison le choix de grandes baies vitrées ou du maintien de radiateurs en fonte s'explique par un goût des belles choses et l'importance accordée au confort thermique. Comme d'autres, elle s'intéresse aux panneaux solaires non pour réduire l'impact environnemental de son logement, mais pour mieux le revendre ou prévenir une hausse des prix des énergies. Elle raconte avoir fait deux ou trois études pour voir « si on gagnait un peu d'argent » et préciser la durée d'amortissement. Celle-ci étant incertaine, elle a préféré renoncer au photovoltaïque. Le prisme budgétaire est également central dans le choix de la voiture, une diesel devant être « facile, jolie et pas trop chère ».

Ces enquêtés-es, davantage socialisé-es aux schèmes de la consommation de masse, cherchent à se rapprocher des strates privilégiées par l'achat occasionnel de biens haut de gamme¹¹. Cet hédonisme peut d'ailleurs donner l'impression qu'ils et elles se situent plus du côté des classes moyennes et supérieures que des classes populaires.

11. Sur les trajectoires d'ascension dont la coloration est économique, voir Bernard, 2016 ou Laferté, 2016.

Ce serait toutefois sous-estimer les efforts au principe de ces consommations ostentatoires (Amossé et Cartier, 2019, p. 91 ; p. 114). Ces enquêtées, souvent de petites artisanes se déclarant de droite, décrivent des comptabilités tatillonnes, des bricolages financiers et des crédits contractés pour parvenir à « se faire plaisir ». Par exemple, Claude, qui déclare jouer au loto toutes les semaines et aller au casino deux fois par an, ne cache pas sa fierté d'avoir eu pour son anniversaire un coupé cabriolet Peugeot 308 choisi pour son prix et son *look*. Son mari roule, lui, en Audi A5 sport. Mais elle se dit aussi « la reine des coupons promotionnels » et explique avoir dû contracter cinq emprunts : deux pour les voitures et trois pour le salon de leur maison de 140 m².

Les désirs d'ascension sociale s'appuient ici moins sur la composante symbolique du style de vie que sur ses dimensions matérielles. L'exemple de Claude permet d'ailleurs de comprendre comment il devient réaliste d'assumer sans grande conséquence une faible préoccupation environnementale. Fille d'une mère au foyer et d'un père sidérurgiste, âgée de 58 ans et diplômée d'un BEP secrétariat, Claude grandit au sein des classes populaires. Mariée à un professeur de mathématiques en classe préparatoire avec lequel elle a eu deux garçons, elle travaille depuis trois ans dans son salon de manucure. Elle a ainsi vécu une trajectoire ascendante dont la pente est surtout économique, son mari n'ayant manifestement pas favorisé l'investissement dans des ressources culturelles. Son rapport à l'enjeu écologique est donc caractéristique des personnes qui s'extraient du pôle économique des fractions populaires grâce à une augmentation des ressources budgétaires.

Les désirs d'ascension sociale s'appuient ici moins sur la composante symbolique du style de vie que sur ses dimensions matérielles.

Là où Laurence et Boris apprécient le « faire soi-même » et expriment un rapport réflexif aux pratiques, Olivia met plutôt en avant son désinvestissement des actes routiniers. Elle affirme : « Ma vie est bien comme ça, je ne vois pas ce que je pourrais faire de plus ». En termes de mobilité, elle prend souvent l'avion (« On va partout où on a envie d'aller ») et utilise l'automobile au quotidien (« J'aime bien être libre de mes mouvements »). Dans ces conditions, expliquer que l'écologie n'est pas un motif de la pratique ne pose pas problème : ce n'est pas sur ce terrain de la bonne morale que ces enquêtées attendent une reconnaissance sociale. Le désintérêt pour les questions environnementales relève d'une forme de réalisme dès lors qu'il s'agit à nouveau de « consommer comme tout le monde », mais sans s'encombrer de préoccupations éthiques. Sont au contraire valorisés tout ce qui évite de « se casser la tête »¹² et

Le désintérêt pour les questions environnementales relève d'une forme de réalisme dès lors qu'il s'agit à nouveau de « consommer comme tout le monde » mais sans s'encombrer de préoccupations éthiques.

12. À propos cette fois de ses goûts culturels, Olivia explique que : « Le lundi, il y a un feuilleton qu'on regarde tout le temps, *Castle*. Le mardi, *Docteur House*. Le mercredi, *Capital* ou une émission sur M6. On est assez constant. On suit des feuilletons, on ne se casse pas la tête ».

un goût pour la liberté individuelle fondée sur la capacité à s'abstraire des contraintes. Tandis qu'Olivia affirme « On n'est pas des irresponsables mais on n'est pas non plus irréprochables », Claude explique que pour que le verdissement soit rendu possible, il doit avant tout être facile et ne rien coûter :

— *Vous êtes sensible à la préservation de l'environnement ?*

— Oui et non. Non parce que je ne vais pas faire attention. Si je dois prendre ma voiture pour 5 km, je la prendrai. Mais je ne vais pas balancer des cochonneries dans la rue, je vais faire mon tri sélectif comme il faut.

— *Qu'est ce qui a motivé ces comportements ?*

— Parce que ça ne me coûte rien de le faire. À la maison, j'ai mes sacs plastiques, plutôt que de jeter dans la poubelle, je vais mettre dans la poubelle jaune et ça ne me coûte rien de le faire, donc je le fais.

Comme dans les fractions précarisées, le souci du respect de l'entourage peut expliquer l'adoption de certaines pratiques écologiquement consacrées. Elles prennent cependant un sens différent dans la mesure où cette fois elles renvoient moins à une inquiétude budgétaire ou pour la réputation du groupe, qu'à des attitudes légèrement révisées pour, à moindres coûts, glaner quelques profits symboliques et s'épargner trop de reproches. Les entretiens montrent que, si elles et ils achètent parfois des aliments bio ou s'inquiètent de l'avenir d'une « Terre complètement pourrie avec des déchets partout » (Olivia), c'est aussi parce que ces enquêté-es comptent dans leurs proches des personnes présentant un rapport investi à l'enjeu écologique. Ces sociabilités rappellent que l'accentuation des distances au sein d'une classe sociale n'empêche bien sûr pas que des membres de ses différentes fractions puissent entretenir des relations (Siblot *et al.*, 2015, p. 283). Il reste que les circulations qui découlent de ces échanges ne s'accroissent pas mais sont plutôt ralenties par les appropriations divergentes de la morale du verdissement au sein des fractions populaires établies. Leur proximité accrue avec les classes privilégiées, dès lors qu'elle s'opère sur des modalités concurrentielles, y accentue les écarts horizontaux.

Ainsi, quand Claude parle de son « amie bio » à qui elle a déjà acheté des produits « éco-responsables », elle tient à préciser qu'elle n'est « pas une fan du bio ». Et quand Olivia raconte que pour son fils « L'écologie est l'élément central de sa vie », son mari ajoute que : « Pour nous ce qui compte, c'est le plaisir. Par exemple, si j'ai envie de me prendre un cabriolet qui consomme beaucoup et qui va vite, je me l'offrirai ». Penchant du côté des fractions économiques des classes privilégiées, les sociabilités de ces enquêté-es se révèlent ajustées à leur positionnement à l'égard de l'enjeu écologique. Claude privilégie ainsi ses relations avec « plutôt des cadres, chefs d'entreprise, dentistes » et au contact desquelles elle cultive un *ethos*

consommériste qui rend peu désirable et peu réaliste le souci de verdir le quotidien pour le vernir symboliquement ¹³.

Pour conclure, on remarque donc que la plupart des membres des classes populaires, plutôt novices que virtuoses (pour reprendre la distinction classique de Lilian Mathieu) en matière d'écologie, organisent peu leur quotidien autour de l'enjeu environnemental. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils et elles s'en désintéressent, comme le croient parfois les militant·es écologistes (Malier, 2021). Simplement, ils et elles l'appréhendent à travers le prisme d'un réalisme qui les conduit, pour beaucoup, à mettre à distance l'écologisation des pratiques. Ce constat vaut moins pour le pôle culturel des fractions stables où le verdissement du quotidien, toujours teinté de réalisme, peut devenir un levier de distinction en permettant de requalifier symboliquement l'étroitesse des ressources économiques. Les dynamiques statutaires divergentes entre fractions de classe font ainsi varier ce qui structure les versants matériels et symboliques de leur rapport réaliste à l'enjeu écologique, comme le résume le tableau.

Tableau 1
Principes structurants des versants matériels et symboliques du rapport à l'enjeu écologique selon les fractions des classes populaires et leurs dynamiques statutaires

Fractions des classes populaires et leur rapport caractéristique à l'enjeu environnemental	Dynamiques statutaires spécifiques	Principes structurants des versants matériels du rapport	Principes structurants des versants symboliques du rapport
Fractions précaires <i>Réalisme en quête de respect</i>	Recherche de respectabilité/ Mise à distance de « ceux qui s'en foutent »	Acceptation de l'inertie du quotidien/ Gestion d'un stock de ressources contraint/ Exigence de prendre soin du milieu de vie/ Goût du raisonnable	Attention aux dégradations proches/ Faible sentiment de responsabilité pour les dégradations lointaines/ Éloignement des considérations éthiques
Fractions stables à dominante culturelle <i>Réalisme verdi</i>	Bonne volonté, orientée par le désir d'ascension vers le pôle culturel des classes moyennes et supérieures	Réflexivité sur les pratiques/ <i>Double-bind</i> économique et écologique/ Goût du raisonnable	Attention aux dégradations proches et lointaines/ Consommation de biens symboliques dédiés à l'écologie/ Valorisation des considérations éthiques
Fractions stables à dominante économique <i>Désintérêt réaliste</i>	Primauté des aspirations matérielles orientée par le désir d'ascension vers le pôle économique des classes moyennes et supérieures	Faible propension à la révision réflexive de son quotidien/ Recherche de praticité/ Ethos consumériste	Faible intérêt/ Désinvestissement/ Démonétisation des considérations éthiques

13. Pour les mêmes raisons, on retrouve une disqualification des « alternatives » agricoles par les fractions des classes populaires plutôt pourvues en capital économique (Malié et Nicolas, 2016).

Ces rapports diversement réalistes à l'enjeu écologique traduisent les transformations morphologiques des classes populaires au cours des vingt-cinq dernières années. Ils reflètent en particulier la distance accrue entre leurs franges les plus précarisées et celles plus stables où le style de vie peut constituer un levier de positionnement social. Se fait alors jour une concurrence entre deux modalités d'ascension. Celle-ci montre que si l'individualisation des problèmes écologiques peut devenir un support de distinction, c'est tout autant, si ce n'est plus, au sein de ces « petits-moyens » qu'au sein des classes moyennes et supérieures (Grossetête, 2019). Elle suggère également que pour analyser la structuration des classes populaires, il peut être utile de tenir compte de leurs rapports aux différentes fractions des classes privilégiées.

Si, au sein des mondes populaires, ces lignes de démarcation verticales et horizontales semblent avoir considérablement affaibli la dynamique intégratrice des univers moraux qui s'y étaient affirmés depuis la formation de la classe ouvrière, des visions du monde partagées n'ont toutefois pas disparu et restent mobilisables, y compris politiquement. Le recodage, à la faveur du mouvement des Gilets jaunes, de la question écologique en termes d'inégalités sociales et de critique des modes de vie privilégiés a pu en fournir une illustration. Il demeure ainsi possible d'envisager que, sur le terrain écologique, les différentes fractions des classes populaires puissent, dans un autre état des rapports de forces sociaux, non plus s'éloigner les unes des autres, mais se fédérer autour d'un refus de payer les coûts environnementaux des styles de vie dominants.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amossé T., Cartier M., 2019 « Si je travaille, c'est pas pour acheter du premier prix ! », *Sociétés contemporaines*, 114, p. 89-122.
- Arborio A.-M., Lechien M.-H., 2019 « La bonne volonté sanitaire des classes populaires. Les ménages employés et ouvriers stables face aux médecins et aux normes de santé », *Sociologie*, 10 (1), p. 91-110.
- Barrey S., Dubuisson-Quellier S., Gojard S., Plessz M., 2016 « Les effets du gouvernement sur les conduites. Le rôle des bifurcations des trajectoires de vie dans les changements de conduite de consommation », dans Dubuisson-Quellier S., *Gouverner les conduites*, Paris : Presses de Sciences Po, p. 399-448.

- Bernard L., 2016 « Des ascensions sociales par un métier commercial », *Politix*, 114, p. 73-98.
- Bernard L., Masclet O., Schwartz O., 2019 « Classes populaires d'aujourd'hui. Questions de morphologie et de styles de vie », *Sociétés contemporaines*, 114, p. 5-21.
- Bonneuil C., Fressoz J.-B., 2013 *L'événement anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Paris : Seuil.
- Bourdieu P., 1979 *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Minuit.
- Braconnier C., Dormagen J.-Y., 2007 *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris : Gallimard.
- Brousse C., 2015 « Travail professionnel, tâches domestiques, temps "libre" : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne », *Économie et statistique*, 478-480, p. 119-154.
- Cacciari J., 2017 *Les ménages face aux impératifs de « transition énergétique » : des raisonnements pris entre marché, normalisation institutionnelle et références pour agir forgées au fil de la trajectoire biographique*, Aix-en-Provence : Université Aix-Marseille, thèse de sociologie.
- Carfagna L. B., Dubois E.A., Fitzmaurice C., Ouimette M.Y., Schor J. B., Willis M., Laidley T., 2014 « An Emerging Eco-Habitus. The Reconfiguration of High Cultural Capital Practices among Ethical Consumers », *Journal of Consumer Culture*, 14 (2), p. 158-178.
- Caveng R., Darbus F., Denord F., Serre D., Thine S., 2018 « Des morales de classe ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 224, p. 76-101.
- Chancel L., 2017 *Insoutenables inégalités. Pour une justice sociale et environnementale*, Paris : Les Petits Matins.
- Collectif Rosa Bonheur, 2019 *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Paris : Amsterdam Éditions.
- Collovald A., Schwartz O., 2006 « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », *Vacarme*, 37, p. 50-55.
- Comby J.-B., 2011 « Ancrages et usages sociaux des schèmes d'appréhension d'un problème public. Analyses de conversations sur les changements climatiques », *Revue française de science politique*, 61, p. 425-441.
- Comby J.-B., 2015 *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris : Raisons d'agir.
- Comby J.-B., Grossetête M., 2012 « "Se montrer prévoyant". Une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*, 3, p. 251-266.

- Coquard B., 2019 *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris : La Découverte.
- Cottureau C., Marzok M.M., 2012 *Une famille andalouse : ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Saint-Denis : Bouchène.
- Deldrève V., 2015 *Pour une sociologie des inégalités environnementales*, Bruxelles : Peter Lang.
- Deldrève V., Candau J., 2014 « Produire des inégalités environnementales justes ? », *Sociologie*, 5, p. 255-269.
- Duvoux N., Lomba C. (dir.), 2019 *Où va la France populaire ?*, Paris : PUF.
- Emelianoff C., 2008 « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », *Écologie politique*, 35, p. 19-31.
- Fassin D., 2011 *La force de l'ordre : Une anthropologie de la police des quartiers*, Paris : Seuil.
- Faure S., Thin D. (dir.), 2019 *S'en sortir malgré tout : parcours en milieux populaires*, Paris : La Dispute.
- François C., 2014 « Au mépris des locataires. Infériorisation sociale et assignation résidentielle des relogés de la rénovation urbaine », *Genèses*, 96, p. 86-109.
- Gaxie D., 2002 « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, 52 (2-3), p. 145-178.
- Gilbert P., 2016 « Troubles à l'ordre privé », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 215, p. 102-121.
- Ginsburger M., 2020 « De la norme à la pratique écocitoyenne », *Revue française de sociologie*, 61, p. 43-78.
- Grossetête M., 2019 « Quand la distinction se met au vert », *Revue française de socio-économie*, 22, p. 85-105.
- Henry E., Gilbert Cl., 2012 « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, 53, p. 35-59.
- Herpin N., 2008 *Consommation et modes de vie en France. Une approche économique et sociologique sur un demi-siècle*, Paris : La Découverte.
- Hoggart R., 1970 *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris : Minuit.
- Ivanova D., Wood R., 2020 « The Unequal Distribution of Household Carbon Footprints in Europe and its Link to Sustainability », *Global Sustainability*, 3, e18.
- Kennedy E.H., Givens J.E., 2019 « Eco-habitus or Eco-powerlessness ? Examining Environmental Concern across Social Class », *Sociological Perspectives*, 62 (5), p. 646-667.

- Laferté G., 2016 « Ferme, pavillon ou maison de campagne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 215, p. 16-37.
- Lahire B., 2006 *La culture des individus*, Paris : La Découverte.
- Lalanne M., Lapeyre N., 2009 « L'engagement écologique au quotidien a-t-il un genre ? », *Recherches féministes*, 22, p. 47-68.
- Lamine C., 2008 *Les intermittents du bio : pour une sociologie pragmatique des choix alimentaires émergents*, Paris : Éditions de la MSH.
- Lechien M.-H., Siblot Y., 2019 « Eux/nous/ils » ? Sociabilités et contacts sociaux en milieu populaire », *Sociologie*, 10.
- Lenoir R., 2004 « Espace social et classes sociales chez Pierre Bourdieu », *Sociétés et représentations*, 17, p. 385-396.
- Macnaghten P., 2003 « Embodying the Environment in Everyday Life Practices », *The Sociological Review*, 51 (1), p. 63-84.
- Malié A., Nicolas F., 2016 « Des loisirs productifs aux "alternatives" », *Savoir/Agir*, 38, p. 37-43.
- Malier H., 2019 « Greening the Poor. The Trap of Moralization », *The British Journal of Sociology*, 70 (5), p. 1661-1680.
- Malier H., 2021 « No (Sociological) Excuses for not Going Green. How Do Environmental Activists Make Sense of Social Inequalities and Relate to the Working Class ? », *European Journal of Social Theory*, 24 (3), p. 411-430.
- Mariot N., 2012 « La réflexivité comme second mouvement », *L'Homme*, 203-204, p. 369-398.
- Martinez-Allier J., 2014 *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Paris : Les Petits Matins.
- Misset S., Siblot Y., 2019 « "Donner de son temps" pour ne pas être des "assistés" », *Sociologie*, 10, p. 73-89.
- Pagis J., Pasquali P., 2016 « Observer les mobilités sociales en train de se faire », *Politix*, 114, p. 7-20.
- Palheta U., 2012 *La domination scolaire*, Paris : PUF.
- Pasquali P., Schwartz O., 2016 « La culture du pauvre : un classique revisité », *Politix*, 114, p. 21-45.
- Perrin-Heredia A., 2014 « La gestion des comptes en milieux populaires : des catégories administratives désajustées par rapport aux pratiques », *Informations sociales*, 182, p. 30-38.

- Pouly M.-P., 2015 « Postface. Domination culturelle et respectabilité », dans Skeggs B., *Des femmes respectables*, Marseille : Agone, p. 359-389.
- Rénahy N., Sorignet P.-E. (dir.), 2021 *Mépris de classe. L'exercer, le ressentir, y faire face*, Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant.
- Schwartz O., 1990 *Le monde privé des ouvriers*, Paris : PUF.
- Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclet O., Renahy N., 2015 *Sociologie des classes populaires contemporaine*, Paris : Armand Colin.
- Skeggs B., 2015 *Des femmes respectables*, Marseille : Agone.